

Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **24 (1987)**

Heft 870

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Une union mondiale des contribuables (World taxpayers organization) vient de se constituer à Paris.

Pays représentés:

USA, Canada, RFA, Autriche, Italie, Portugal, Grande-Bretagne, Espagne et Belgique (manquent Monaco et Panama).

Les puristes de la langue française pestent contre l'usage généralisé du "franglais". En Allemagne, on nomme le fléau comparable "Denglish" et en Suisse alémanique on évoque le "Schwänglisch" ou "Anglotütsch".

EN BREF

Le Journal des associations patronales du 11 juin note que le nombre de travailleurs occupés dans les entreprises affiliées à l'ASM était de 196 000 à fin 86. Parmi ces personnes, 101 500 travaillent en atelier; or les trois syndicats partenaires ne comptent que 51 000 membres dans les mêmes entreprises. La moitié du personnel, c'est peu.

Comme chaque année, la *Schweizerische Handelszeitung* vient d'entamer la publication de sa liste des principales entreprises suisses (sans les banques). Nestlé et Ciba-Geigy sont toujours en tête. Les entreprises milliardaires, en chiffre d'affaires, sont au nombre de soixante (soixante-trois l'an dernier).

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Perles du kiosque

Je me permets de vous le rappeler: si vous désirez éviter les terribles dangers dénoncés par M. Werner – une presse entièrement dévouée à Moscou – le *Pamphlet* mis à part, et l'*Atout*, une seule lecture: *La Nation*.

Le dernier numéro, de juin, à cet égard est remarquable: un Morel en pleine forme; un Muret toujours le même...

Le premier s'exprime sur le *Sida*, "châtiment de Dieu ou phénomène naturel". Beau sujet! Au fil des lignes, nous apprenons que Hitler était un "démocrate", ce qui ouvrira les yeux à tous ceux qui, égarés par la propagande communiste, tendaient à l'oublier. Ce n'est pas tout: nous apprenons que "(l)e mal est toujours le fait de l'homme seul, qui se heurte aux lois du réel". Dommage que Voltaire n'ait pu lire Maître Morel: il aurait compris que les Portugais étaient responsables du tremblement de terre de Lisbonne et il n'aurait pas écrit *Candide*. "Etant admis que Dieu ne veut que le bien de ses créatures, jamais leur mal, (et) que toute réalité procède de lui", on en vient tout naturellement à la conclusion que la petite Anne Frank est morte victime du péché originel, soit qu'elle ait payé pour les égarements des nazis (ce qui pose tout de même un petit problème), soit que, plus probablement, elle fût elle-même marquée par le péché. Or je le sais de bonne source, ayant rencontré à New York une cousine de sa mère: en effet, elle ne se lavait pas toujours les mains avant les repas, et il lui arrivait même de répondre à sa maman...

(D'un autre côté, ne voyons pas que le mal: dans chaque homme, aussi, une parcelle de bien – je le sais aussi de source sûre: *Reichsführer der SS*, Himmler déployait chaque hiver des efforts incroyables pour donner des graines aux petits oiseaux...)

Pour en revenir au *Sida*, il n'est pas exagéré d'y voir un effet de la *charité* du Créateur (ce qui reconfortera ceux qui auraient contracté la maladie par accident); un avertissement "pour que (*sic*) notre humanité cesse d'appeler bien ce qui est mal et inversement". En somme, si j'ai bien compris, pour qu'elle cesse de lire *Domaine public* et lise *La Nation*..

M. Muret, lui, s'en prend aux objecteurs de conscience et à leurs supporters dans un article intitulé: *On remet la compresse* (sous-entendu: *sur une jambe de bois* – et

là, je suis tout à fait d'accord: la législation des tribunaux militaires même modifiée est une jambe de bois qu'il est vain de prétendre curer – dans le cas de l'objection, il faut la supprimer).

A part quoi, l'auteur se livre à un extraordinaire exercice, non indigne de ce "bon Père", M.N., "Docteur de Navarre", que Pascal va consulter au début des *Provinciales*: "Entre le refus de servir et la désertion, écrit-il, il y a une différence de degré – importante, on l'admet volontiers – mais non de nature." Quelques lignes plus haut, il disait l'exact contraire, ou plutôt il estimait le déserteur plus excusable que l'objecteur – passons. Voilà qui est admirable! Ainsi donc, entre celui qui annonce franchement que pour sa part, il ne participera pas à l'entreprise militaire, et celui qui, sans crier gare, tourne casaque au milieu du combat, pas de différence de nature! "Ces choses-là sont rudes / Il faut pour les comprendre avoir fait ses études."! Et d'enchaîner en rappelant le souvenir de Brasillach (dont quant à moi je déplore qu'on l'ait exécuté, encore qu'il fût pour sa bonne part co-responsable de la déportation et de la mort de milliers de Juifs) – lequel mourut en *assumant*, avec "panache", alors que de nombreux objecteurs "aux petits pieds" (*sic*) sont "geignants et ergoteurs"...

DP Domaine DP Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley

Rédacteur: Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy

André Gavillet

Yvette Jaggi

Charles-F. Pochon

Points de vue:

Jeanlouis Cornuz

Abonnement:

63 francs pour une année

Administration, rédaction:

Case 2612, 1002 Lausanne

Saint Pierre 1, 1003 Lausanne

Tél: 021 / 22 69 10 CCP: 10 - 15527-9

Composition et maquette:

Domaine Public

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA